

*Panax quinquefolius*

Amendement de l'annotation actuelle #3 en ce qui concerne le taxon susnommé comme suit:

*Désigne les racines entières et coupées et les parties de racines, à l'exclusion des parties et produits manufacturés tels que poudres, pilules, extraits, tonics, thés et confiseries.*

LAURACEAE

*Aniba rosaeodora*

Amendement de l'annotation actuelle #12 en ce qui concerne le taxon susnommé comme suit:

*Les grumes, bois sciés, placages, contreplaqués et extraits. On considère que les produits finis contenant de tels extraits comme ingrédients (notamment les parfums), ne sont pas couverts par cette annotation.*

THYMELAEACEAE (Aquilariaceae) *Aquilaria* spp.

*Gyrinops* spp.

Amendement de l'annotation actuelle #4 en ce qui concerne le taxon susnommé comme suit:

*Toutes les parties et tous les produits, sauf:*

- a) *les graines et le pollen;*
- b) *les cultures de plantules ou de tissus obtenues in vitro en milieu solide ou liquide et transportées en conteneurs stériles;*
- c) *les fruits;*
- d) *les feuilles;*
- e) *la poudre de bois d'agar épuisée, y compris la poudre comprimée sous toutes ses formes;*